

FORMATION POST-PERMIS

PERSONNES CONCERNEES:

Tous les jeunes conducteurs ayant obtenu le permis de conduire de la catégorie B depuis moins de 2 ans.

OBJECTIF DE LA FORMATION:

- 1- Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (alcool, stupéfiants, vitesse, distraction ...)
- 2- Sensibiliser ces mêmes conducteurs à la conduite économique et respectueuse de l'environnement.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE:

Cours théoriques et pratiques sur route, sur véhicule double commandes pour la conduite.

Prérequis:

✓ Être titulaire du permis de conduire catégorie B.

Durée:

✓ Une journée de formation (7 heures)

Dispositif de suivi :

√ Feuilles d'émargement à la demi-journée

<u>Validation des acquis</u>:

✓ Attestation de formation post-permis

<u>Dispensateur de formation</u>:

✓ Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Lieu et nature de l'action :

✓ Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.

Contexte:

Le label qualité défini par l'arrêté du 26 Février 2018 portant création du label «qualité des formations au sein des écoles de conduite » vise à proposer aux jeunes conducteurs des RDV post-permis leur permettant de renforcer leurs acquis au travers de ce type de formation.

Pour plus de renseignements : Les écoles de conduite labellisées | Sécurité Routière (securite-routiere.gouv.fr)